



En partenariat avec :



LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Mission de la Politique des aînés

En plaçant les aînés au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, Saint-Liboire vise à favoriser le mieux-être et la qualité de vie des aînés et désire contribuer à ce qu'ils puissent vieillir dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la Municipalité souhaite soutenir et promouvoir les aînés et créer pour et avec eux des environnements propices à leur plein épanouissement.

Objectifs de la Politique des aînés

Par sa Politique des aînés, Saint-Liboire vise à :

- Créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement des aînés;
- Développer le réflexe « penser et agir aînés » dans la culture des organisations locales.

Définition d'un aîné

« Les aînés sont les artisans, la mémoire et les gardiens de notre patrimoine familial, collectif et culturel. Ils constituent une grande richesse et une ressource humaine importante pour leur entourage et pour la communauté de Saint-Liboire.

La municipalité souhaite mettre en valeur ses aînés, les appuyer lorsque cela s'avère nécessaire, les outiller le mieux possible et leur permettre de prendre part à la vie sociale et communautaire de Saint-Liboire. Nous avons à cœur de favoriser leur vieillissement actif, dans des conditions optimales, afin qu'ils puissent demeurer chez eux le plus longtemps possible.

Saint-Liboire reconnaît que les aînés forment un groupe hétérogène et leurs besoins peuvent être différents selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent : 55 à 64 ans; 65 à 74 ans; 75 ans et plus. »

Valeurs mises de l'avant par la Politique des aînés

La Politique des aînés de Saint-Liboire s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit : « Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

Notre politique repose sur les valeurs suivantes :

Le respect

Respecter l'intégrité morale et physique des aînés.

La reconnaissance

Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté, car ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.

L'équité

Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.

La solidarité

Encourager le partage et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.

L'engagement

Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur implication dans la vie sociale et communautaire de la municipalité.

La sécurité

Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propice au vieillissement actif.

Principes directeurs de la Politique des aînés

Inspirés des valeurs énumérées ci-dessus, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés.

Voici donc les grands principes qui présideront aux plans d'action 2015-2020 de la présente Politique des aînés :

- « Penser et agir aînés » dans toutes les actions municipales;
- Reconnaître que les aînés ont des réalités fort différentes selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent;
- Favoriser l'accessibilité aux services selon les besoins et les réalités des aînés;
- Agir en concertation en reconnaissant les compétences des partenaires.

Champs d'intervention de la Politique des aînés

Six champs d'intervention serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter le milieu aux besoins et aux attentes des aînés.

Ce sont :

- Communication et administration municipale;
- Habitation et environnement;
- Patrimoine, culture et engagement social;
- Sécurité;
- Soutien communautaire, loisir et santé;
- Transport.

Pour « penser et agir aînés » : des conditions gagnantes

La Politique des aînés de Saint-Liboire atteindra ses objectifs si elle s'appuie sur les attentes des aînés et qu'elle suscite l'implication de tous ses partenaires.

Les attentes des aînés

Les aînés désirent exercer pleinement leur rôle dans la société. Ils souhaitent être davantage reconnus, tout en pouvant compter sur un soutien complémentaire adapté à leurs besoins.

D'une façon plus concrète, les aînés veulent :

- Demeurer actifs dans leur milieu;
- Être écoutés et participer aux décisions qui les touchent;
- Être informés adéquatement sur les services, les ressources et les programmes mis à leur disposition;
- Demeurer chez eux le plus longtemps possible;
- Évoluer dans un milieu de vie sécuritaire;
- Conserver leur autonomie.

Pour réussir à les combler, il faut d'abord connaître et surtout reconnaître les attentes et les besoins des aînés. Ensuite, il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées à leurs réalités et aux moyens dont dispose le milieu.

« Avoir peur de vieillir, c'est déjà être vieux... Paul Claudel a écrit : "l'automne aussi est quelque chose qui commence". »

(Extrait du *livre du bonheur* de Marcelle Auclair)

Une responsabilité partagée

La Politique des aînés interpelle les élus municipaux. Ceux-ci portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés de la municipalité, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les élus.

La Politique requiert également la participation des organismes du milieu.

La Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large d'où l'importance de maintenir et développer des liens intergénérationnels.

La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous!

PORTRAIT DES ÂÎNÉS

Constat général

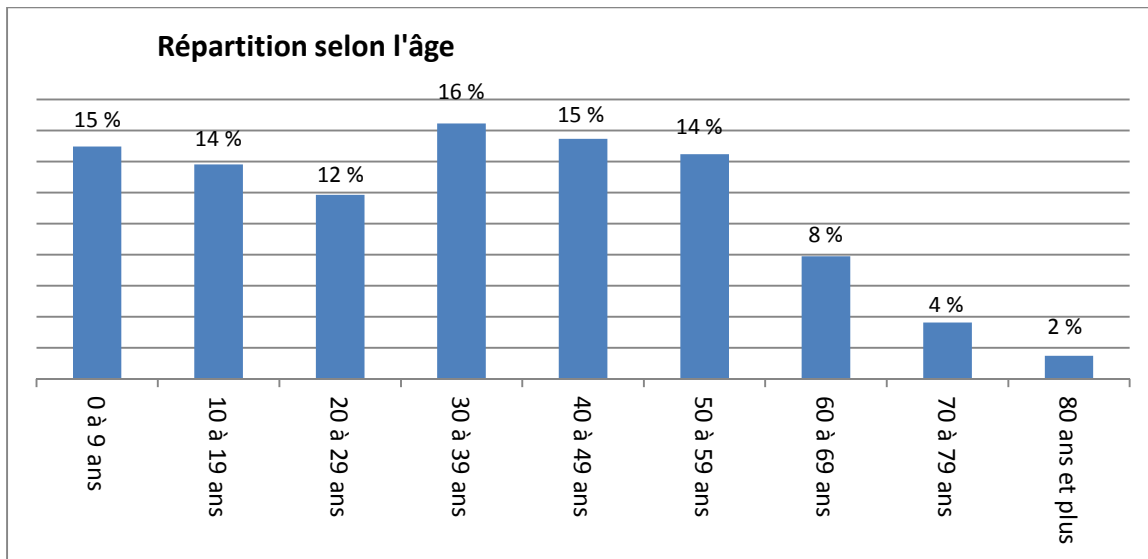
- Les 65 ans et plus comptent pour 10 % de la population totale de Saint-Liboire
- Augmentation de la population globale : 2001-2006 (+ 2,3 %); 2006-2011 (+ 5,4 %)
- Augmentation prévue de 2012 à 2024 + 63 % / MRC + 43 %
- État civil pour les 65 ans et plus : célibataires 6 % / mariés-union libre 66 % / divorcés ou séparés 6 % / veufs 22 %
- Scolarité pour les 65 ans et plus en 2011 : aucun certificat, diplôme ou grade : 72 %; diplôme d'études secondaires ou l'équivalent : 8 %; certificat, diplôme ou grade postsecondaire : 20 %.
- Taux d'emploi chez les 65 ans et plus : 14 % (MRC 8 %) – Recensement de 2006
- Incapacité physique ou psychologique chez les 65 ans et plus : 31 % (MRC 36 %) – Recensement de 2006

Une hausse importante de la population aînée est prévue. Cependant, le profil de ces aînés sera différent de celui qui existe maintenant. Par exemple, le taux de scolarisation sera plus élevé et la maîtrise des outils technologiques sera plus développée.

Répartition de la population de la municipalité de Saint-Liboire selon l'âge

	Total	%
Total - Toutes les personnes	3 040	100 %
0 à 9 ans	455	15 %
10 à 19 ans	420	14 %
20 à 29 ans	360	12 %
30 à 39 ans	500	16 %
40 à 49 ans	470	15 %
50 à 59 ans	440	14 %
60 à 69 ans	240	8 %
70 à 79 ans	110	4 %
80 ans et plus	45	2 %
% de la population âgée de 60 ans et plus	13 %	

Source : Institut de la statistique du Québec 2013



Une compilation maison des aînés Liboirois de 55 ans et plus, réalisée en 2013, permet de dégager des informations plus précises. Le groupe des 55 à 64 ans comptait 359 personnes; celui des 65 à 74 ans, 203; celui des 75 à 84 ans, 71 et il y a 20 Liboirois de 85 ans et plus.

En 2013, la population de la Municipalité de Saint-Liboire était de 3 040 habitants. Ces données indiquent donc que le groupe d'âge des 65 ans et plus forme 10 % de la population.

Une consultation menée auprès des citoyens aînés de Saint-Liboire en 2014 a permis de rejoindre 68 répondants âgés de 55 ans et plus (taux de réponse = 24 %). Voici ce qui se dégage de la consultation selon les axes d'intervention privilégiés dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) de Saint-Liboire.

Communication et administration municipale

- 34 % des répondants aimeraient qu'il y ait des forums de discussion ou ateliers destinés aux personnes âgées sur des sujets comme les saines habitudes de vie, l'alimentation, etc.
- Les services, programmes et organismes qui s'adressent aux aînés sont généralement peu connus de ceux-ci. La consultation a montré que les plus connus sont la ligne info-santé 8-1-1 (57 %); la COOP aux P'tits Soins (43 %); Moisson Maskoutaine (38 %) et la Maison Marie-Luce-Labossière (35 %). Parmi les moins connus, le programme Aînés-Avisés (une seule personne); Trait d'Union Montérégien (8 %); Parrainage civique (10 %); Contact Richelieu-Yamaska et la ligne d'aide Abus aînés (15 %).
- 45 % des aînés utilisent Internet et 51 % ont dit ne pas y avoir recours. Le quart des utilisateurs d'Internet a indiqué ne pas trouver facilement les informations recherchées sur le site de la municipalité tandis que 34 % des utilisateurs ont affirmé le contraire.

Quand on leur demande s'ils aimeraient avoir accès à une personne fiable pour les aider avec les nouvelles technologies, une majorité dit non (63 %) et 28 % disent oui.

Habitation et environnement

- 90 des répondants vivent en maison privée; deux personnes habitent un logement, une vit dans une maison intergénérationnelle et quatre répondants vivent dans une résidence pour les aînés.
- 53 % des répondants ont dit qu'ils aimeraient qu'il y ait une résidence pour les aînés à Saint-Liboire; 34 % ont répondu non à cette question et neuf se sont abstenus.
- 90 % des répondants ont mentionné qu'ils font de la récupération. De plus, six personnes sur les 68 répondants ont indiqué qu'elles aimeraient avoir un peu plus d'information sur ce sujet.

Soutien communautaire, loisir et santé :

- 95 % des aînés sont autonomes. Une personne a répondu être semi-autonome et deux ont indiqué avoir besoin d'un aidant naturel.
- Afin de pouvoir demeurer chez eux le plus longtemps possible, 31 % des répondants ont affirmé qu'ils auraient besoin d'aide pour l'entretien extérieur (terrain, réparations mineures) et 26 % pour l'entretien intérieur (ménage, réparations mineures). Deux personnes ont indiqué que leur maison devrait être transformée; une a mentionné que sa famille envisageait la faisabilité d'une maison bigénérationnelle et 44 % des répondants ont affirmé n'avoir besoin d'aucune aide.
- L'activité physique la plus populaire auprès des personnes de 55 ans et plus est la marche (73 %), suivie par le vélo (28 %), la pétanque, la randonnée pédestre, la pêche et la danse. 20 % des répondants disent exercer cette activité au moins une fois par semaine.
- 16 % des répondants disent avoir recours aux services de soins à domicile. À la question de savoir s'ils utiliseraient, au besoin, un service de livraison d'épicerie à domicile, 35 % ont dit oui. De plus, 53 % ont signifié leur intérêt pour un service de livraison de médicaments à domicile, au besoin.
- 40 % des répondants ont dit qu'au besoin, ils seraient intéressés à utiliser un service de popote roulante; 53 % ont affirmé ne pas l'être.

Sécurité :

- Plusieurs traverses piétonnières ont été aménagées et elles assurent la sécurité des piétons.
- 87 % des répondants ont affirmé être à l'aise d'appeler la police; quatre personnes ont dit qu'elles ne l'étaient pas et cinq autres n'ont pas répondu à cette question. Parmi les quatre qui n'étaient pas à l'aise, deux personnes ont dit avoir peur que leur questionnement ne soit pas assez important, une a dit avoir peur des représailles et l'autre a coché les deux réponses précédentes et elle a aussi coché la peur de déranger.

- 82 % des répondants ont indiqué qu'une personne vérifie annuellement les avertisseurs de fumée dans leur résidence; 9 % ont dit qu'il n'y avait pas de vérification annuelle des avertisseurs de fumée chez eux et cinq personnes disaient ne pas savoir si une telle vérification était effectuée chaque année.

Transport :

- 90 % des personnes de 55 ans et plus se déplacent en voiture et sept répondants ont dit avoir recours à un parent ou un ami pour leurs déplacements.

Patrimoine, culture et engagement social :

- Deux personnes ont indiqué fréquenter l'Université du 3^e âge et 22 % des répondants ont dit ne pas connaître cette institution.

Les souhaits des aînés

Les aînés de Saint-Liboire aimeraient :

- Qu'on évalue la possibilité de mettre sur pied une maison pouvant accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie;
- Être informés adéquatement sur les services, les ressources et les programmes mis à leur disposition;
- Demeurer chez eux le plus longtemps possible;
- Qu'on organise des conférences, forums ou ateliers sur des sujets les concernant.

POLITIQUE DE LA FAMILLE

SAINT-LIBOIRE

Comité MADA :

Denise Heine, Georgette Millet, André Petit, Raymond Tardif (responsable), Claude Vadnais, Yves Winter et Denis Chabot.

CPF :

Martine Bachand, Nancy Asselin-Lépine, Julie Girouard, Jean-François Chagnon, Denis Chabot et Yves Winter (RQF)